Liberte Politique

Interdiction de la fessée : LA réforme du quinquennat Hollande enfin votée !

Article rédigé par Marie Delarue, le 11 juillet 2016

[Source : Boulevard Voltaire]

En fin de semaine dernière, sous la pression de l'Europe qui avait dénoncé nos agissements coupables, l'Assemblée nationale adoptait un amendement au « projet de loi égalité et citoyenneté ».

Celui-ci devrait être voté à l'heure où je vous écris. À la grande joie des petits et moyennement grands, il va mettre un terme à des siècles de sévices et de tortures. Qu'on dit.

L'article 371 alinéa 1 – c'est de lui qu'il s'agit – prévoit ainsi que les parents doivent, à partir de maintenant et jusqu'à désormais, « s'abstenir de tout traitement cruel et dégradant » à l'égard de leurs enfants. Soit, précisément, ni gifle, ni taloche, ni rouste, ni torgnole, ni peignée, ni beigne, ni raclée, ni branlée, ni déculottée, ni fessée et autre coup de pompe dans le train.

Bref, l'avenir s'annonce radieux pour tous les garnements qui, demain, feront les poches de François Bayrou, colleront des baffes à leur mère tétanisée quand ce n'est pas des coups de tisonnier pour récupérer le fond du porte-monnaie (les psys qui reçoivent ces couples maudits disent qu'ils sont aujourd'hui légion).

Seul problème : quelle peine pour les parents qui enfreindraient la loi ?

La mesure, nous dit-on, n'est que symbolique et aucune sanction n'est prévue pour l'instant. Il faut dire que, par les temps qui courent les rues et les manifs, les flics sont extrêmement occupés. Dès lors, il paraît bien difficile de repérer les contrevenants. Que faire ? Placer une caméra dans chaque foyer, peut-être ? Là encore, c'est cher, et puis il faut du monde pour surveiller les écrans...

Alors nos élus ont eu une merveilleuse idée : le texte va être lu lors des cérémonies de mariage en mairie. Et je vous le dis, ça va être grandiose.

Imaginez : la mariée et son promis s'installent sur le siège encore chaud de la fournée qui les a précédés. Madame le maire gonfle son décolleté pigeonnant sous l'écharpe tricolore et, tout empreinte de gravité, prononce ces mots définitifs :

...Les époux assurent ensemble la direction morale et matérielle de la famille. Ils pourvoient à l'éducation des enfants et préparent leur avenir. Ils ne leur baissent pas la culotte pour les fesser et s'abstiennent de tout geste inapproprié ainsi que de tout traitement cruel et dégradant.

Maintenant, veuillez vous lever, nous allons procéder à la cérémonie du mariage... »

Les époux, venus régulariser après cinq ans une vie de péché, regardent alors leur progéniture qui s'agite sur les fauteuils de velours cramoisi. Et, devant l'assistance rigolarde, le père s'écrie : « Kevin, Sue Ellen, tenez-vous tranquilles ou je vous en colle une ! » Et même deux.

Marie Delarue